



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 56016

Texte de la question

M. Jean-François Chossy interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'avis du CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) sur le rapport du Gouvernement au Parlement relatif au bilan et aux orientations de la politique du handicap. Le Conseil met notamment l'accent sur les problèmes persistants liés aux restes à charge (aides techniques, aménagement du logement, aides domestiques...) ; il pointe également les difficultés des personnes pour exercer leur droit d'option entre la PCH (prestation de compensation du handicap) et les précédents dispositifs de compensation : AEEH (allocation d'éducation pour l'enfant handicapé) et ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne). Il la remercie de bien vouloir lui faire savoir comment le Gouvernement compte répondre à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56016

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7345

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)